

Bulletin national santé mentale et précarité

Le Nouveau Management Public est-il néfaste à la santé mentale ?

édito

Jean FURTOS
Christian LAVAL

L'orientation de ce numéro s'est reformulée au cours de son élaboration. Elle portait au départ sur la question « *des conditions préalables pour des pratiques acceptables en santé mentale* », ce qui supposait que certaines soient inacceptables. Chemin faisant, la question du Nouveau Management Public (NMP) s'est imposée.

Le NMP a émergé il y a trente ans, avec l'objectif de faire passer les administrations publiques au *management*, donnant aux *managers* l'autonomie pour accomplir efficacement les actes qui incombent à leurs organisations, avec l'idée du meilleur rapport qualité prix. Le cliché du « rond de cuir » devait intégrer les modes de faire du privé. L'objectif d'augmenter la puissance d'agir des usagers comme des professionnels faisait partie des effets attendus.

Mais certains *effets* inattendus se sont manifestés progressivement.

En ce qui concerne les usagers, le consumérisme et la judiciarisation sont devenus les corrélats obligés de l'insistance accordée aux actes à réaliser, avec cependant l'émergence positive du contre-pouvoir des associations d'usagers et des nouvelles pratiques de pair aidant, qu'il faut prendre en compte, en santé mentale comme ailleurs.

Quant aux professionnels, ils ont eu de plus en plus l'impression de devenir de simples exécutants, sommés d'accomplir ce qui leur est imposé de l'extérieur, dans l'urgence, leur donnant l'impression d'être en réalité « désœuvrés » par rapport aux valeurs portées par les métiers, surtout quand ceux-ci concernent les relations interhumaines.

Certes, tout travail est effectué en vue d'une « production » qui dépasse celui qui la produit. C'est le *côté impersonnel et utile du travail*. Prodiguer des soins, faire un dossier, c'est ce pour quoi les praticiens sont payés. Mais cette impersonnalité n'est efficace que si elle s'accompagne des niveaux subjectifs qui lui donnent vie et valeur (selon Y. Clot), à savoir :

- un niveau *directement personnel*, « la réalisation de l'ouvrier », de celui qui produit une « œuvre » selon les normes du métier ; il se fait en faisant ;
- le niveau *interpersonnel*, qui engage une intersubjectivité, permettant le circuit du don et du contre-don, grâce à quoi le professionnel n'est pas un mercenaire ni un tâcheron ;
- le niveau *transpersonnel* enfin, collectif ou plutôt institutionnel et interinstitutionnel, support des valeurs du métier, et, en l'occurrence, des valeurs du service public, à ne pas confondre avec « les services rendus aux publics ».

Or le contexte actuel présente une double tendance : une redéfinition de la notion même de service public, d'une part, et une orientation inquiétante vers l'écrasement des niveaux subjectifs par l'impersonnel, d'autre part. Du point de vue de la santé mentale, ceci modifie directement le cadre interne des praticiens, avec deux options :

- un malaise professionnel, qui signe la volonté de continuer de porter les niveaux personnels dans leur nécessaire intrication à l'impersonnel de la tâche ; cette position, inconfortable, permet une saine et difficile conflictualité ; mais à l'extrême, elle produit aussi la banalisation des pathologies au travail, dont la médiatisation autour de France Télécom nous donne une image tragique ;
- ou l'abdication de cette conflictualité pour devenir des exécutants sans affect ni pensée propre, sans marge de manœuvre, sans capacité d'improvisation, sans interstices permettant de lier le personnel et l'impersonnel. Alors le travail perd tout autre intérêt que celui de gagner sa vie.

Comment canaliser une énergie réformatrice de grande ampleur, qui passe par la loi, et qui charrie, comme le souligne Ph. Chaniel, une haine des institutions et des corps constitués ? Comment faire barrage à un impersonnel massif qui oublie la question de l'inestimable en pratiques de soin et de prendre soin ? C'est notre question.



Au sommaire

RHIZOME est téléchargeable sur le Web : www.orspere.fr

DOSSIER

Le New Public Management est-il bon pour la santé ? <i>Philippe Chaniel</i> p. 2-3	Nos paroles à l'aune du commerce équitable <i>Jean-Claude Métraux</i> p. 11
Retour sur le mouvement de « rénovation » de l'hôpital psychiatrique de l'après-guerre <i>Nicolas Henckes</i> p. 4	La pairaidance en santé mentale <i>Martine Dutoit et Marie-Claude Saint-Pé</i> p. 12
Le service public face au service aux publics <i>Michel Chauvière</i> p. 5-6	Ne pas rajouter la violence à la violence <i>Jean-Pierre Martin</i> p. 13
Conditions préalables au souci de soin <i>Bruno De Goer</i> p. 7-10	De l'importance de l'interstice en institution <i>Jean Furtos</i> p. 14-15
L'inestimable dans la relation de soin <i>Philippe Chaniel</i> p. 8-9-10	Pour un Défenseur des enfants indépendant <i>Claudine BASSINI</i> p. 15
	ACTUALITES p. 16